



LE PARC DE BRUXELLES

Le plus ancien parc de la ville

Tracé dans le dernier quart du 18^e siècle sur les ruines de l'ancien parc des ducs de Bourgogne et des gouverneurs des Pays-Bas, le parc de Bruxelles (longtemps appelé « Parc royal ») fut le premier parc public de Bruxelles. En bordure de la place des Palais – symbole de la royauté, et du Parlement ou Palais de la Nation – symbole du pouvoir, il ajoute par sa prestance à la solennité des lieux.



UN PEU D'HISTOIRE

A Bruxelles, du 11^e au 18^e siècle, la colline du Coudenberg, située au nord-est de l'ancienne cité, fut le siège du pouvoir en place. Le seigneur de Bruxelles d'abord, la cour brabançonne ensuite, puis celle des ducs de Bourgogne et des gouverneurs des Habsbourg d'Espagne et d'Autriche occupèrent et agrandirent progressivement le palais édifié sur cette colline. Sans doute dès le départ un « parc » était-il contigu à cette majestueuse demeure des souverains. Sa première mention dans les écrits remonte au début du 14^e siècle. On y parle d'un vignoble et d'une réserve boisée pour la chasse. Après la construction de la deuxième enceinte de la ville, Philippe Le Bon acquit de nouveaux terrains au profit de ce parc. Plus prolixes, les textes de l'époque de son descendant, Charles Quint, mentionnent la réserve à gibier, le jardin privé du duc appelé « feuillée » ou « labyrinthe » en référence aux compositions végétales qui le structuraient et un petit parc composé de parterres fleuris, d'un vignoble, d'un vivier, d'un champ pour les tournois et d'un espace pour le jeu de paume. Au début du 17^e siècle, les archiducs Albert et Isabelle ajoutèrent des ouvrages en rocailles, une grotte et des jeux d'eau.

Le palais du Coudenberg fut entièrement détruit par les flammes la nuit du 3 au 4 février 1731, obligeant le relogement de la cour de l'archiduchesse Marie-Elisabeth dans l'hôtel d'Orange voisin. Reconstruire exigeait des moyens financiers que les Pays-Bas autrichiens n'avaient pas à cette époque-là. Le palais resta donc à l'état de ruine pendant 45 ans attendant des jours meilleurs. En 1775, le gouvernement des Pays-Bas autrichiens et la Ville de Bruxelles arrivèrent à un accord : on allait niveler les ruines et l'ancien parc pour créer autour d'une place et d'un espace vert, un tout nouveau quartier. Pour permettre le financement des travaux, l'ancien parc allait être réduit de moitié au profit d'un lotissement. L'architecte désigné, Barnabé Guimard (aidé pour le parc par Joachim Zinner), se conforma aux exigences autrichiennes : adopter une architecture uniforme marquant le retour au classicisme antique tel que les Français l'avaient réinterprété. Les travaux s'étalèrent entre 1776 et 1783.

Les premières activités sportives sont organisées dans le parc en 1920. Un complexe sportif est alors créé dont les installations actuelles, sur la Plaine des Sports dans la partie haute de l'espace vert, remontent aux années soixante.



Pour permettre le terrassement qui servirait de base au nouveau parc, 1220 ormes, hêtres et tilleuls furent abattus ; 435 seulement restèrent debout. Le nivellement, le tracé des allées, les plantations, le gazonnage des plates-bandes, le placement du bassin octogonal, des statues et la construction du Vauxhall, prirent près de huit ans. Bruxelles disposait donc enfin du parc qui allait, comme Charles de Lorraine l'avait souhaité « augmenter l'aisance du public et contribuer en même temps à l'embellissement de la capitale et la rendre par ce moyen digne du séjour de la Cour et de la curiosité des étrangers ».

Par un décret du 11 décembre 1797, l'Administration départementale de la Dyle (les provinces belges étaient passées sous autorité française en 1792) transféra à la Ville de Bruxelles la charge de l'entretien du parc de Bruxelles. Une fonction dont elle s'acquitte encore aujourd'hui

Le parc a été restauré après la première guerre mondiale. Classé comme site en 1972, il appartient aujourd'hui à la Région bruxelloise qui en assure la gestion et l'entretien.

DESCRIPTIF GENERAL : UNE PROMENADE NEO-CLASSIQUE

L'entrée principale du parc se trouve au nord, rue de la Loi, en face du Parlement. Elle s'ouvre sur un vaste dégagement circulaire (la seule structure non rectiligne du parc), où trône le « Grand bassin ». A partir de là, trois allées en patte d'oie créent aujourd'hui la perspective vers trois lieux symboliques de Bruxelles : le Palais de Justice, le Palais royal et la place du Trône ; tandis que dans l'autre sens, le regard est directement orienté vers le péristyle du Parlement. Ces trois grandes allées, l'une axiale, les deux autres biaisées, partagent le parc en trois dans le sens de la longueur. Deux autres allées longilignes, reliant la rue Royale à la rue Ducale, les coupent perpendiculairement distinguant les trois principales parties du parc. Pour compléter cette scénographie à la fois très simple et très structurante et pour marquer les limites rectangulaires du parc, des allées extérieures longent tout son pourtour. Initialement, ce style géométrique devait s'harmoniser avec le tracé régulier et classique du quartier qui fut construit concomitamment.



Les allées du parc sont bordées de massifs de haute futaie qui lui donne un caractère forestier. Le long des allées, les arbres sont alignés, tandis qu'à l'intérieur des massifs liserés de taillis pour isoler davantage les promenades, l'agencement ne répond à aucune règle en particulier. Ils sont d'ailleurs sillonnés de sentiers au parcours peu structuré parce que sans doute tracés à l'origine par les promeneurs eux-mêmes. Sur tout le pourtour du parc, une double rangée de tilleuls palissés tisse un écran vert, limite végétale que renforce une grille formée de travées de lances alternant avec des baguettes basses et maintenues par des montants en colonnette. Prévue dès l'origine du projet, cette grille ne fut réalisée et placée qu'au milieu du 19^e siècle ; les plans originaux de Guimard ayant disparu, elle fut redessinée par l'architecte Tilman-François Suys, connu notamment pour ses travaux au Palais d'Egmont.

Le parc de Bruxelles n'est pas un lieu dédié aux fleurs. Ses concepteurs ne l'ont pas voulu ainsi et les diverses tentatives qui, depuis sa création, n'ont pas manqué d'infléchir cette option se sont finalement soldées par un échec. Il fut conçu et a été conservé comme une promenade néo-classique : de larges allées dont la rectitude est appuyée par de longues plates-bandes de gazon créent les perspectives et appuient les cheminements. Pour agrémenter cette promenade, le parc a été décoré de nombreuses statues dont les thèmes s'inspirent de la mythologie gréco-romaine. Trop abîmées, la plupart sont aujourd'hui conservées dans divers musées du pays, des copies les remplaçant dans le parc.

Et puis, il y a les bas-fonds. Au bout du parc, du côté de la place des Palais, subsistent deux entonnoirs d'une profondeur de 8 m. Ce sont les vestiges de l'ancien vallon du parc primitif du palais du Coudenberg qui, trop profonds, n'ont pas été remblayés au moment de la création du parc. Cette partie, plus vaste à l'origine, avait été aménagée dans l'esprit des parcs à l'anglaise. C'est là qu'au cours des fameuses journées de septembre 1830, les troupes hollandaises furent prises au piège et vaincues par les révolutionnaires. Mal fréquenté, l'endroit fut interdit au public dans toute la seconde moitié du 19e siècle et au début du siècle suivant, l'élargissement de la place des Palais se fit à ses dépens.

En 1971, le gouvernement décida le classement du parc comme site ; ce qui n'empêcha toutefois pas la Ville de Bruxelles d'installer cinq ans plus tard, dans le quinconce à l'angle de la rue Royale et de la rue de la Loi, une petite plaine de jeux

FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

A l'origine, dans les massifs forestiers du parc, l'orme était dominant, mais la graphiose, maladie typique de cet arbre, décima progressivement toute la colonie. Ce sont des essences indigènes qui peuplent aujourd'hui les allées du parc : hêtres, érables, tilleuls et chênes, auxquels s'ajoutent des platanes et des marronniers.... Une vingtaine de ces arbres sont repris dans la liste des arbres remarquables de la Région bruxelloise.

PRINCIPE DE GESTION

Plus que deux fois centenaire, le parc de Bruxelles avait besoin à l'aube du nouveau millénaire, d'une profonde remise à neuf. Dans le cadre des travaux du Tracé Royal et de l'accord de coopération entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale pour la mise en valeur de son patrimoine, les grilles extérieures, les trottoirs, le kiosque et la statuaire (sculptures et entrées monumentales) du parc ont fait l'objet, en 2000, d'une première campagne de restauration.

La phase suivante a concerné le patrimoine végétal : élagage des arbres, abattages des sujets arrivés à un stade de dépérissement avancé, régénération des massifs, mise en valeur des essences intéressantes, renforcement des plates-bandes gazonnées... Deux des allées les plus fréquentées du parc (les allées Zinner et Lambermont) ont été pavées pour répondre de manière durable à leur fonction. D'importantes réparations ont également touché le mobilier, le système hydraulique qui alimente les bassins et l'éclairage. Les travaux se sont achevés en 2002 par le réaménagement des abords du Théâtre et des galeries du Vauxhall.

Le parc est entretenu par le service des Espaces Verts du Département Travaux de Voirie de la Ville de Bruxelles. Un travail important de taille, formation et fixation est notamment demandé pour l'entretien du mail de tilleuls palissés. Ce travail, vu la quantité d'arbres palissés et la technique particulière utilisée, est probablement unique en Europe.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

SCULPTURES

Le Théâtre royal du Parc

Construit en 1782 à l'initiative des frères Bultos déjà concessionnaires du Théâtre de la Monnaie, le Théâtre du Parc accueille des représentations d'enfants, des numéros de cirque et de music-hall, des opéras comiques et des opérettes avant de devenir une salle de théâtre plus conventionnelle dédiée aux œuvres classiques ou à celles d'auteurs contemporains. C'était un bâtiment circulaire de style classique, comprenant aussi des boutiques de luxe, et dont la façade avait été réalisée d'après les plans de l'architecte Louis Montoyer. Depuis, de nombreuses rénovations (la dernière en date remonte à 2000) ont agrandi et adapté les lieux aux besoins de la scénographie et du public. Le théâtre est classé comme monument depuis 1994.

Le Vauxhall

L'idée vient d'Angleterre : ouvrir dans le cadre bucolique d'un parc, un établissement dédié aux plaisirs où viendrait s'amuser la bonne société de l'époque. C'est ce que feront les frères Bultos qui, dès 1777 tenaient sous une tente turque un débit de boissons sur une petite parcelle du nord-est du parc. Leur vauxhall, dont la construction débute en 1782, comprend un théâtre, une grande salle ornée de pilastres corinthiens servant de café et trois plus petites pour le restaurant. La Ville de Bruxelles en devient propriétaire en 1818 et loua le café-restaurant au Concert Noble, une société nobiliaire qui organisait des concerts et des bals.



On lui doit la grande salle – primitivement de bal – située à l'arrière du théâtre et appelée « Salle des Cariatides » en raison des quatre sculptures de François Rude qui l'ornent. A partir de 1871, les bâtiments sont loués au Cercle artistique et littéraire qui fusionnera en 1950 avec le Cercle royal Gaulois. Organisateur de rencontres, dîners, expositions et concerts réservés à ses membres, le cercle est toujours en place aujourd'hui

Le kiosque du Vauxhall

Situé derrière le théâtre et le Cercle Gaulois, l'ancien pavillon à musique aménagé aujourd'hui en habitation privée, est un témoin unique à Bruxelles de la technique de décoration de treillages en bois. Il fut construit en 1913 par l'architecte François Malfait sous la forme d'un pavillon à scène avec galeries surmonté d'un dôme à l'impériale pour accueillir les bals et les concerts estivaux de plein air.



Le kiosque à musique

Primitivement, le kiosque à musique dessiné en 1841 par l'architecte Jean-Pierre Cluysenaar, se trouvait au centre du rond-point, là où fut ensuite aménagé le grand bassin. On le déplaça alors dans un massif plus à l'intérieur du parc. De forme dodécagonale, sa structure est en fonte ornée.

Le Bassin du rond-point

Installé en 1855 au centre du rond-point qui distribue les principaux axes du parc, le grand bassin est un monument en hommage au système d'adduction d'eau de sources en provenance de Braine-l'Alleud qui fut réalisé à partir de 1853. D'un diamètre de 38 m, son pourtour est en pierre bleue. Il est animé par un jeu de jets d'eau de tailles différentes.

Le Bassin octogonal

Il occupe depuis 1780 le deuxième dégagement de l'allée axiale du parc. D'une largeur de 24 m, il est serti d'une bordure plate en pierre bleue. A l'origine, il était alimenté, comme toutes les fontaines de la ville haute, par la machine hydraulique de Saint-Josse-ten-Noode construite en 1602 par un ingénieur allemand



SCULPTURES

Le parc de Bruxelles est un véritable jardin des sculptures. La plupart d'entre elles proviennent de l'ancien labyrinthe du palais ducal et du parc du château de Tervueren qu'avait fait aménager Charles de Lorraine. Ces sculptures ont beaucoup souffert (notamment pendant les troubles de 1830) et sont aujourd'hui remplacées par des copies.

Les empereurs romains

Il s'agit de 12 bustes en marbre d'empereurs romains réalisés initialement pour la galerie de la Cour par Laurent Delvaux (1696-1778), puis transférés au parc de Tervueren. Ils se trouvent à la périphérie du rond point central.

Les Termes

Un terme est une statue servant d'ornement dans les jardins. Il se présente sous la forme d'un homme dont on ne distingue que la tête et les pieds et dont le corps est enchâssé dans une gaine de pierre, ici couverte d'écailles. On en dénombre actuellement 12 dans le parc au début de l'allée axiale et autour du Bassin de l'octogone. Ils ont été sculptés par Laurent Delvaux, maître attiré de la Cour et, pour deux d'entre eux, par Pierre Puyenbroeck (1804-1884).

La chasse (1782)

Gilles-Lambert Godecharle (1750-1835) se vit confier l'entretien des statues du parc en 1795. Mais il réalisa aussi les sculptures qui dominent les quatre entrées. Au dessus de chaque piédestal, un angelot joufflu de style Renaissance anime une scène de chasse (chiens, arc, trompe, canard, chevreuil, sanglier, lions...). Les copies visibles aujourd'hui sont l'œuvre de Pierre Puyenbroeck.

Le messager (1997)

Sculpture en bronze de Jean-Michel Folon (1934-2005) dédiée aux enfants disparus et élevée non loin de la plaine de jeux grâce à une souscription de la Libre Belgique.

Mais aussi :

Enfant offrant à boire (1898), fontaine d'Alphonse De Tombay (1843-1918) installée dans le parc en 1901. On doit aussi à cet artiste le **Lion** posant la patte sur une sphère (1895).

Outre les termes et les bustes d'empereur, Laurent Delvaux est également l'auteur de deux sculptures métaphoriques des saisons : **Flore** ou **Le Printemps** et **Pomone** ou **L'automne**.

Diane chasseresse (1670) : sculpture en marbre blanc de Gabriel de Grupello (1644-1730), détruite en 1830 et refaite à l'identique par Pierre Puyenbroeck en 1876. Autre statue de ce même artiste, le **Narcisse** dont la copie est signée par Albert Desenfans (1845-1938).

Le commerce et la navigation (1784) et **Les arts et les sciences**, deux œuvres en pierre blanche de Gilles-Lambert Godecharle dont les copies ont été réalisées par Isidore De Rudder (1855-1943) et Guillaume Charlier (1854-1925).

Apollon (1770) réalisé d'après l'Apollon de Florence par François-Joseph Janssens (1744-1816).

Léda (1734), sculpture en marbre de Jean-Baptiste Vander Haeghen (1688-1738/40) dressée sur un socle en pierre bleue.

Méléagre tuant un sanglier et **Adonis tué par un sanglier**, deux groupes en pierre de Lens de Pierre Lejeune (1721-1790).

Lucrece expirante, buste en marbre blanc attribué à Pierre-François Le Roy (1739-1812).

La Charité, copie en marbre de Jacques Martin (1877-1950) d'après un original de Michel Vervoort (1667-1737) conservé aujourd'hui aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Gilles-Lambert Godecharle (1881), mémorial de Thomas Vinçotte (1850-1925) en l'honneur du célèbre sculpteur grâce à un legs de son fils.

La Madeleine repentante (1779) de Jérôme Duquesnoy repose dans une grotte artificielle dans le fond du parc.



La **Vénus au miroir** (1832) est l'œuvre de Pierre Puyenbroeck, la **Vénus aux colombes** d'Olivier de Marseille (1739-1788), tandis qu'on ignore le père de la **Vénus dans la conque** (ou Vénus marine). Tout au plus sait-on que, datant du milieu du 18^e siècle, elle proviendrait des Pays-Bas.

Pierre le Grand, Tsar de Russie. Ce buste en bronze offert à la Ville en 1856 par le prince Demidoff se trouve dans le fond du parc et rappelle, non sans humour, la nuit de 1717 où le Tsar, en visite à Bruxelles, vomit un repas trop arrosé dans une petite fontaine située à proximité de là

ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord, le jardin de la cité administrative, la gare du Congrès, la place de la Liberté et le square Henri Frick.
- Au nord-ouest, le parvis Sainte-Gudule.
- Au nord-est, les squares Marie-Louise, Ambiorix et Marguerite.
- A l'est, le jardin du Palais des Académie, le parc Léopold et le parc du Cinquantenaire.
- A l'ouest, le Mont des Arts, la place de l'Albertine, le square de la Putterie et la place de la Madeleine.
- Au sud, la place du Trône, le square du Petit Sablon et le parc d'Egmont.
- Au sud-est, le square de Meeus.

Superficie : 13 hectares 10 ares.

Typologie : Parc historique de promenade avec vocation de passage.

Propriétaire : Ville de Bruxelles.

Gestion : Service des Espaces Verts du Département Voirie de la Ville de Bruxelles.

Classement : L'arrêté de classement comme site du Parc de Bruxelles date du 21 juin 1971.

INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Le parc est ouvert en permanence.

Un service de gardiennage est assuré tous les jours de 8h à 21h.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens et jardiniers du parc.

En cas d'urgence : au Service Espaces verts de Bruxelles Ville : 02/279 60 00.

[Police](#) de la Ville de Bruxelles : 02/279 79 79. Un bureau de police se trouve d'ailleurs à côté du théâtre

EQUIPEMENTS

Plaine de jeux, kiosque à musique, théâtre de marionnettes (à la belle saison), bassins, buvette, borne d'eau potable, toilettes publiques, bancs, poubelles.

ENTRÉES

Les entrées du parc de Bruxelles se trouvent rue de la Loi, rue Ducale, place des Palais et rue Royale.

ACCESSIBILITÉ PMR

Oui, en partie (le chemin qui traverse la plaine de jeux est fortement pentu, et les pavés de l'allée conduisant au château depuis l'avenue du Stade, difficilement praticables en chaise roulante).

TRANSPORTS PUBLICS

Métro : 1 - 5 (arrêt Parc).

Tram : 94 – 92 (arrêts Palais et Parc).

Bus : 71 – 38 – 95 – 27 (arrêts Royale - Ducale), 29 – 63 – 65 - 66 (arrêt Parc), 21 (Ducale).

Train : Gare Centrale



POUR EN SAVOIR PLUS

- La brochure de Bruxelles Environnement-IBGE :
 - Parcours de sculptures dans les espaces verts de Bruxelles (brochure).
(A commander au 02/775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be).
- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la [galerie de photos](#) de la Virtual Landscape Galery.
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [les monuments commémoratifs à Bruxelles](#).
- Plus d'info sur [le Théâtre royal du Parc](#).
- Plus d'info sur [le Cercle royal gaulois artistique et littéraire](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).

